



# GUIDE DE ROUTE



**COUPE DE FRANCE N1**  
**GRAND PRIX DE SAINT-ETIENNE LOIRE**

Épreuve en ligne

27 mars 2021

# COUPE DE FRANCE N1

## GRAND PRIX DE SAINT-ETIENNE LOIRE



### COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Permanence & Lieu pratiques	4
Avant et Après course	5
Règlement particulier de l'épreuve	6
Itinéraire horaires	11
Plans du circuit	13
Profil de l'épreuve	14
<b>INFOS PRATIQUES</b>	
Dispositif de secours	15
Partenaires	16
Hébergements	17

### ANNEXE

Règlementation Coupe de France

## ENGAGEMENTS

### Participation

Selon l'article 3 du règlement Route Coupe de France des clubs, la Coupe de France des Clubs N1 2021 est réservée exclusivement aux clubs de Nationale 1.

### Composition des équipes

Selon l'article 4 du règlement Route Coupe de France des clubs, l'épreuve se dispute par **équipes de 6 coureurs de 1ère catégorie ou 2<sup>ème</sup> catégorie dont deux coureurs français au Minimum.**

Toute participation avec une **équipe incomplète** entraînera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent.

Toutefois, à **moins de quatre coureurs**, l'équipe se verra refuser le départ. Il est bien entendu qu'une équipe de Nationale 1 dans l'impossibilité d'aligner quatre coureurs au départ ou absence au départ, se verra attribuer une pénalité de 90 points (15 points multipliés par 6 coureurs).

Un coureur intégrant le club **après le 1er mars 2021**, date de délivrance de la licence, de la double appartenance et/ou de

l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer à la Coupe de France des Clubs.

Toute **infraction** entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.

## ARBITRES

### Collège des arbitres

**Président du Jury** : MICHAUD Max  
(0606838589)

**Commissaire 1** : JALADE Gilles  
(06.07.99.66.01)

**Commissaire 2** : FONTENEAU Cédric  
(06.62.32.06.12)

**Juge Arrivée** : LEVITE Marie-Laure  
(06.78.01.92.81)

**Commissaire Moto 1** : DUFOUR Sandrine  
(06.79.66.02.62)

**Commissaire Moto 2** : BERTHET Eric  
(06.89.89.50.73)

## RÈGLEMENT

### Organisation

L'épreuve du Grand Prix Cycliste de Saint-Etienne Loire est organisée par **L'Espoir cycliste de Saint-Etienne Loire (ECSEL)** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France des clubs.

### Type d'épreuve

L'épreuve compte pour la première manche de la **Coupe de France des Clubs N1 2021**. Elle est inscrite au calendrier FFC.

Selon l'article 8 du règlement Route Coupe de France des clubs N1, l'épreuve sert de support au classement de la Coupe de France des Clubs N1.

### Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à :

**Vestiaires dans l'enceinte du Stade Henri LUX (200 m sur la droite de la ligne d'arrivée) 42000 SAINT-ETIENNE**



## PERMANENCE

Lieu & horaires d'ouverture

Les **permanences du départ et d'arrivée** se tiendront comme suit :

### ► Vendredi 26 Mars 2021

#### Permanences

**15h30 à 17h:** Retrait des dossards

**17h :** réunion des DS

Salle de conférence de presse

Stade Geoffroy Guichard

42000 SAINT-ETIENNE

### ► Samedi 27 Mars 2021

Rue de la Tour (devant le stade Geoffroy Guichard)

**42000-SAINT-ETIENNE**

**Permanence de départ,**

**10h35-11h30** –photo des équipes au podium à partir d'un ordre de passage

**11h30** – Appel des concurrents

**11h45** – Départ fictif

**12h05** – Départ réel arrêté devant la stèle Kivilev

## Radio-tour

L'information course sera assurée par la société **VITTA**, qui assurera également le dépannage neutre.

Les informations courses sont émises sur les fréquences 157.550 mhz

Radio-Tour : Michel MEUNIER

Speaker de l'épreuve : Lilian COUILLEZ



## FEUILLE DE DÉPART

Photo des équipes

**Le samedi 27 Mars 2021**

**De 10h35 à 11 h30**

Podium

Rue de la tour (devant le stade Geoffroy Guichard)

42000-SAINT-ETIENNE

Compte-tenu du protocole COVID il n'y aura pas de signature par les coureurs, par contre ceux-ci devront porter un masque.

## DÉPART FICTIF

Afin que le cortège des véhicules accompagnants l'épreuve puisse se mettre en place, l'épreuve se fera par un **départ fictif** à partir de la ligne d'arrivée

- ▶ 9,8 km en fictif suivi du départ arrêté devant la stèle Andréi Kivilev

## APRÈS-COURSE

Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement FFC, le Jury des arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

**Tout transpondeur non rendu ou abimé sera facturé 60 € par le prestataire de la FFC**

**Loire**  
**LE DÉPARTEMENT**



### **Article 1. Organisation :**

L'épreuve « Grand Prix de la ville de Saint-Etienne et du Conseil Départemental de la Loire », est organisée par l'Espoir Cycliste Saint-Etienne, 6, rue Mario MEUNIER 42000 SAINT-ETIENNE sous les règlements de la FFC.

Elle se dispute **le samedi 27 mars 2021 à partir de 11 h 45**

### **Article 2. Type de l'épreuve :**

L'épreuve est réservée aux athlètes de « Première » catégorie. Elle est inscrite au calendrier national FFC et classé 1.12.1 « élite-nationale ».

Il s'agit de la première manche de Coupe de France 2021 sur route des clubs de Division Nationale 1

### **Article 3. Participation**

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes des structures suivantes :

Les 27 Equipes de Division Nationale 1

Le nombre d'engagés est fixé à 162. Le nombre de coureurs d'un même club ne pourra être supérieur à 6.

### **Article 4. Permanence :**

La permanence de départ se tient le vendredi 26 mars 2021 à partir de 15h30 et jusqu'à 17h00, au Stade Geoffroy GUICHARD. La confirmation des partants, le retrait des dossards, des plaques de cadre et des transpondeurs sont remis aux directeurs sportifs de chaque équipe, qui viendront masqués, sur présentation des licences des coureurs lors de la permanence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en la présence des membres du Jury des arbitres est fixée le vendredi 26 mars 2021 à 17h00 et se tiendra dans la salle de conférence de presse du Stade Geoffroy GUICHARD. Présence d'un seul membre par équipe porteur d'un masque.



### Article 5. Engagements :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses. Chaque coureur s'engage à respecter le code de la route. L'engagement se fera par équipe. Un droit d'engagement de 10 € par coureur devra être acquitté.

Les engagements devront être régularisés sur l'outil cicleweb [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

La permanence de fin de course pour le retour des transpondeurs, plaques de cadre et dossards se fera dans l'enceinte du stade Henri LUX s'il fait mauvais et sous une pro-tente placée à côté du podium de chronométrage s'il fait beau.

### Article 6. Emargement

Compte-tenu du protocole COVID 19 de la FFC, il n'y aura pas de signature de feuille d'emargement. Par contre la photo des équipes se fera sur le podium animation à proximité de la ligne de départ rue de la Tour entre 10h35 et 11h30, les équipes devront se présenter au complet, tous les coureurs étant masqués et dans l'ordre de passage pré-déterminé.

### Article 7. Ravitaillement et zones vertes

Le ravitaillement à pied des coureurs se fera à l'intérieur d'une zone délimitée s'étendant du lieu-dit *la Roche* jusqu'au lieu-dit *les Maladières*.

Des sacs poubelles seront disposés sur cette zone, avant de permettre aux encadrants des équipes de laisser la zone indemne de pollution et de déchets.

Des dérogations à ces prescriptions pourront être apportées par le Jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur en cas de circonstances exceptionnelles.

### Article 8. Respect de la nature et de l'environnement

Les Coureurs sont priés de se montrer respectueux de l'environnement en évitant de jeter leurs détritrus sur la voie publique, en gardant notamment les emballages alimentaires dans leurs poches. Il en va de même pour les encadrants des équipes qui devront utiliser les poubelles de tri mis à leur disposition sur les zones de départ/arrivée et les zones « vertes » situées aux points de ravitaillement sur le circuit.

### Article 9. Arrivée

Une déviation obligatoire sera mise en place pour les véhicules, y compris les motos à 400 m de la ligne d'arrivée, à droite, permettant de rejoindre directement le parking des coureurs. Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules de l'organisation, des arbitres, du médecin et du directeur sportif du vainqueur seulement en cas d'arrivée détachée, avec une avance minimum de 1 minute, conformément au règlement UCI article 2.3.006.

Le rond-point Kivilev situé à 500 mètres de l'arrivée sera emprunté **obligatoirement par la gauche** par les concurrents et **par la droite par les directeurs sportifs** en vue de prendre la déviation évoquée ci-dessus.

### Article 10. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, doit s'arrêter et quitter la course après avoir remis son dossard au camion balai.

### Article 11. Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, le 1<sup>er</sup> espoir, les vainqueurs des classements annexes (Grand Prix de la Montagne et Points chauds), la première équipe au classement de la Coupe de France, tous doivent se présenter **masqués au plus tard** 15 minutes après leur arrivée sur le podium d'arrivée.

En cas de non-présentation au protocole, les prix et primes ne seront pas attribués et des amendes pourraient être infligées à partir d'une décision du jury des commissaires.

### Article 12. Prix

Grille 1220 /20 :

<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>7<sup>ème</sup></b>	<b>8<sup>ème</sup></b>	<b>9<sup>ème</sup></b>	<b>10<sup>ème</sup></b>
246 €	183 €	146 €	122 €	98 €	85 €	67 €	55 €	37 €	24 €
<b>11<sup>ème</sup></b>	<b>12<sup>ème</sup></b>	<b>13<sup>ème</sup></b>	<b>14<sup>ème</sup></b>	<b>15<sup>ème</sup></b>	<b>16<sup>ème</sup></b>	<b>17<sup>ème</sup></b>	<b>18<sup>ème</sup></b>	<b>19<sup>ème</sup></b>	<b>20<sup>ème</sup></b>
21 €	20 €	18 €	17 €	15 €	14 €	14 €	14 €	12 €	12 €



### Grand Prix de la Montagne :

3-2-1 points aux 3 premiers coureurs à chaque passage à Grand Prix de la Montagne

Saint-Christo en Jarez (4 premiers tours) et à Pin rond (2 derniers tours)

Prix : 1° : 76 €, 2° 45 €, 3° : 30 €

**C'est ce classement qui donnera lieu à la bonification de 5 points attribuée sur les épreuves de Coupe de France des Clubs de N1**

### Points chauds à Saint-Héand :

3-2-1 points aux 3 premiers coureurs à chaque passage à Saint-Héand **les 5 premiers tours**

Prix : 1° : 76 €, 2° 45 €, 3° : 30 €

### Espoir :

Prix : 1° : 50€

### **Article 13. Service médical**

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisation et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle d'arrivée.

### **Article 14. Contrôle médical**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle se déroulera dans la salle du Contrôle antidopage dans les vestiaires du Stade Henri Lux, conformément aux prescriptions de l'article 28 du règlement UCI.

### **Article 15 Esprit sportif**

Nous comptons sur l'esprit sportif de chacun afin que l'épreuve puisse se dérouler dans de bonnes conditions et que chacun reparte avec de bons souvenirs.

### Article 16 Protocole COVID 19

Celui-ci sera appliqué à partir du document édité par la FFC intitulé « mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID 19, dans la version la plus récente à la date de l'épreuve, complété par un protocole médical spécifique à l'épreuve. Une brigade de référents Hygiène et COVID 19 au sein de l'équipe d'organisation est chargée de veiller à sa bonne application, avant et après l'épreuve.

### Article 17 Divers

Pour tout sujet n'étant pas traité dans le présent règlement interne, il sera fait référence au règlement fédéral en vigueur concernant les épreuves de Coupe de France sur route 2021 des clubs de Nationale 1. En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influencer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'Organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement.

 Crédit  Mutuel



GRAND PRIX ST ETIENNE LOIRE 2021

Rassemblement de départ : St Etienne - stade Geoffroy Guichard

Lieux	parcours	à parcourir	Horaire		Altitude
			42 km/h	38 km/h	
<b>Départ fictif . Rue de la Tour</b>	0		11:45	11:45	488
Rd Point Rue de la Tour					486
Rue P. de Coubertin					460
Rue de Molina					465
Rue du Dr Merlin					470
BLd Louis Nelter					470
Rue S. Allende - La Talaudière					472
Rue Albert Camus					490
Bld Jean Rostand					495
Rue Jules Grevy					498
Rue Georges Clemenceau					500
Rue de la Brayetière					500
D3 Sorbiers . Av du Valjoly					513
D23 Sorbiers Grand Quartier					535
Stèle Kivilev	9,8				545
<b>Départ réel Stèle Kivilev</b>	<b>0</b>	<b>167,6</b>	<b>12:05</b>	<b>12:05</b>	<b>545</b>
Col de la Gachet D23 / D6	6,4	161,2	12:14	12:15	748
St Christo en Jarez	GPM 1	9,4	158,2	12:18	815
Laurisse D6 / D3		13,5	154,1	12:24	845
Le Pilon D3 / D54		16,1	151,5	12:28	797
Pin Rond		17,1	150,5	12:29	837
St Héand D54 / D11		22,3	145,3	12:36	655
St Héand - centre	PC 1	23,7	143,9	12:38	665
Montrond D23 / D11		26,5	141,1	12:42	605
Carrefour D3 / D23		30,9	136,7	12:49	640
Sorbiers Grand Quartier		33	134,6	12:52	535
Col de la Gachet D23 / D6		39,9	127,7	13:02	748
St Christo en Jarez	GPM 2	42,9	124,7	13:06	815
Laurisse D6 / D3		47	120,6	13:12	845
Le Pilon D3 / D54		49,6	118	13:15	797
Pin Rond		50,6	117	13:17	837
St Héand D54 / D11		55,4	112,2	13:24	655
St Héand - centre	PC 2	56,8	110,8	13:26	665
Montrond D23 / D11		59,6	108	13:30	605
Carrefour D3 / D23		64	103,6	13:36	640
Sorbiers Grand Quartier		66,1	101,5	13:39	535
Col de la Gachet D23 / D6		73	94,6	13:49	748
St Christo en Jarez	GPM 3	76	91,6	13:53	815

Laurisse D6 / D3		80,1	87,5	13:59	14:11	845
Le Pilon D3 / D54		82,7	84,9	14:03	14:15	797
Pin Rond		83,7	83,9	14:04	14:17	837
St Héand D54 / D11		88,5	79,1	14:11	14:24	655
St Héand - centre	PC 3	89,9	77,7	14:13	14:26	665
Montrond D23 / D11		92,7	74,9	14:17	14:31	605
Carrefour D3 / D23		97,1	70,5	14:23	14:38	640
Sorbiers Grand Quartier		99,2	68,4	14:26	14:41	535
Col de la Gachet D23 / D6		106,1	61,5	14:36	14:52	748
St Christo en Jarez	GPM 4	109,1	58,5	14:40	14:57	815
Laurisse D6 / D3		113,2	54,4	14:46	15:03	845
Le Pilon D3 / D54		115,8	51,8	14:50	15:07	797
Pin Rond		116,8	50,8	14:51	15:09	837
St Héand D54 / D11		121,6	46	14:58	15:17	655
St Héand - centre	PC 4	123	44,6	15:00	15:19	665
Montrond D23 / D11		125,8	41,8	15:04	15:23	605
Carrefour D3 / D23		130,2	37,4	15:11	15:30	640
Le Pilon D3 / D54		133,2	34,4	15:15	15:35	797
Pin Rond	GPM 5	134,2	33,4	15:16	15:36	837
St Héand D54 / D11		139	28,6	15:23	15:44	655
St Héand - centre	PC 5	140,4	27,2	15:25	15:46	665
Montrond D23 / D11		143,2	24,4	15:29	15:51	605
Carrefour D3 / D23		147,6	20	15:35	15:58	640
Le Pilon D3 / D54		150,6	17	15:40	16:02	797
Pin Rond	GPM 6	151,6	16	15:41	16:04	837
St Héand D54 / D11		155,7	11,9	15:47	16:10	655
Montrond D23 / D11		159,9	7,7	15:53	16:17	605
l'Étrat D11/rte de Vivert		162,6	5	15:57	16:21	464
rte de Vivert / Ch. du Colombier		162,9	4,7	15:57	16:22	485
La Tour en Jarez - centre		163,9	3,7	15:59	16:23	534
Montée du Bourg / D498		165,2	2,4	16:01	16:25	470
D498 / D11.1		165,3	2,3	16:01	16:26	468
D11.1 / D11.2 rue de la Tour		165,4	2,2	16:01	16:26	471
Rd Point Rue de la Tour		167,1	0,5	16:03	16:28	486
<b>Arrivée</b>		167,6	0	16:04	16:29	488





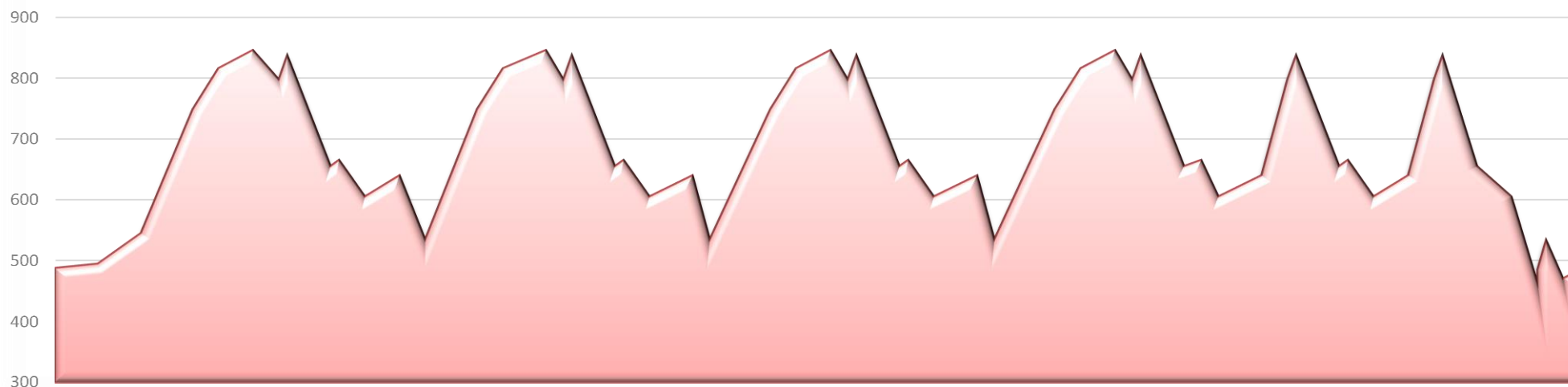


Suivez la course en direct sur :  
**DIRECTVELO**



ville de **Saint-Étienne**  
L'expérience design

Profil de la course



ZONE DE DANGER

22- 55-88-121-139-156

Traversée de Saint-Héand : Rond-Point et ilots centraux

26- 59-92-125-143

Montrond-Martourey : Route étroite

30.9 - 64 - 97.1

Carrefour D3/D23 : virage en épingle à droite

33 - 66.1- 99.2

Sorbiers-Grand Quartier : Virage en épingle à gauche

162.6

L'Etrat : virage en épingle à gauche très serré

162.9 à 165.3

La Tour en Jarez : Passages étroits et ralentisseurs

167.1

Arrivée : Rond-Point Coureurs passage à gauche et voitures à droite



## ORGANISATEURS

### Comité d'Organisation ECSEL

#### PRÉSIDENT

**BESSON Philippe**

Tél : 06 08 01 35 57

E-mail : [philippe.besson183@orange.fr](mailto:philippe.besson183@orange.fr)

### RÉFÉRENTS COVID 19 ET PROTOCOLE

**FLACHON Jean-Pierre**

Tél : 07.85.16.99.31

**BESSON Christiane**

Tel : 06.32.81.09.97

### RELATIONS MÉDIAS

**PRADIER Philippe**

Tel : 06.84.15.02.20

### RELATIONS ÉQUIPES

**GARRIVIER Elodie**

Tel : 06.73.96.04.83

## RÉFÉRENTS SECOURS

### Service médical

Le service médical sera suivi par le Docteur **Stéphane CHABRIER**

Tel : 06.95.22.45.15

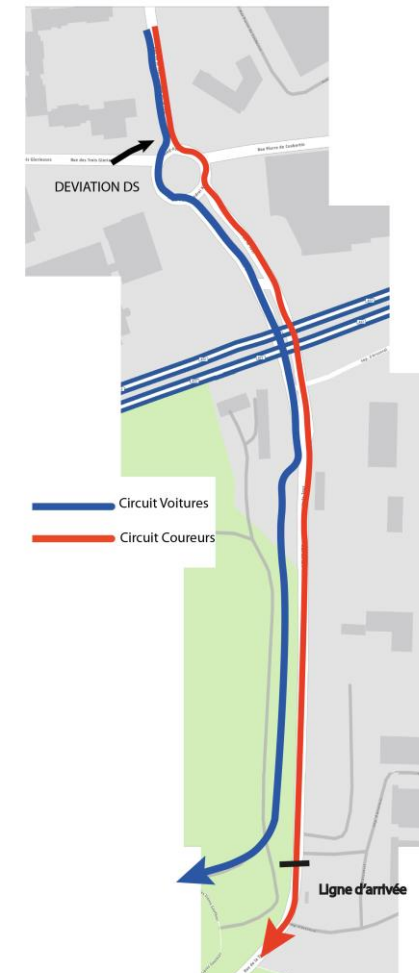
Une ambulance de la société ABV 42 ainsi qu'un véhicule de premiers secours à personnes (VPSP) de la Croix Rouge française assureront l'accompagnement de l'épreuve pour une éventuelle intervention et évacuation vers l'hôpital le plus proche si nécessaire après avis du médecin.

### Urgences

- ▶ CHU SAINT-ETIENNE 04 77 82 80 00
- ▶ Hôpital SAINT-CHAMOND 04.77.31.19.19



ORGANISATION ZONE DÉPART ET ARRIVÉE  
STADE GEOFFROY GUICHARD – SAINT ETIENNE





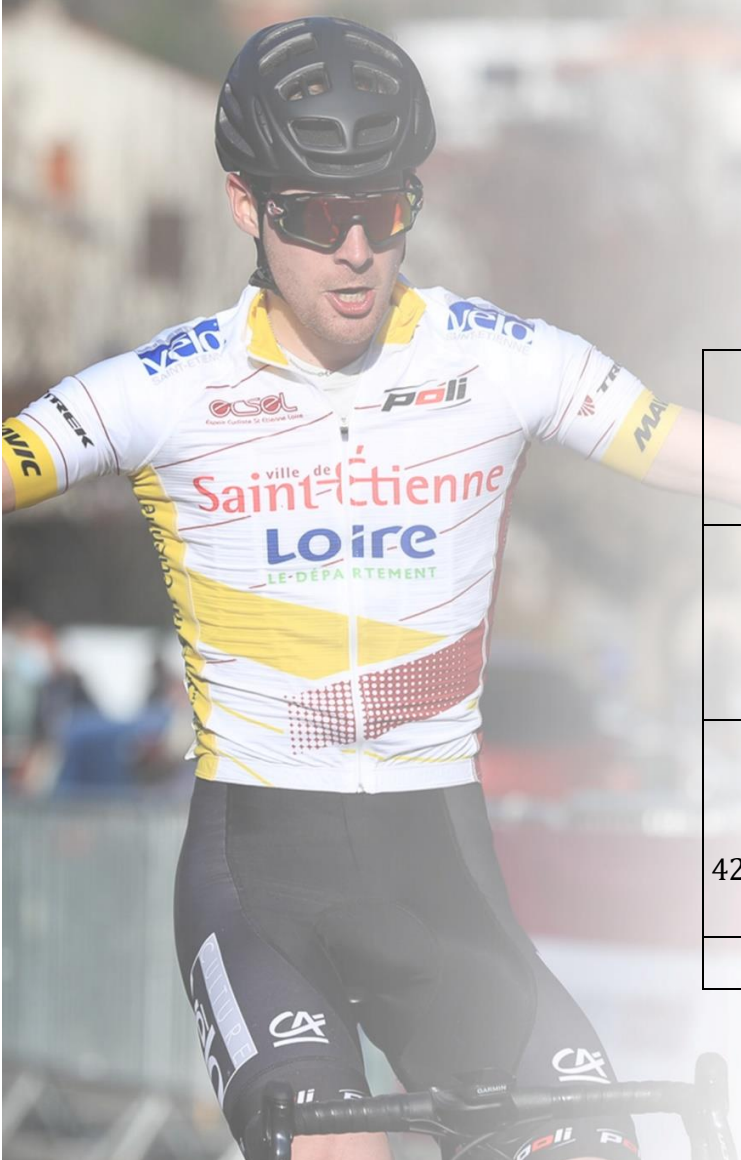
ville de **Saint-Etienne**  
L'expérience design

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**Crédit Mutuel**







## LISTE DES HOTELS

<p><b>Hôtel IBIS</b> 35, place Massenet 42000-Saint-Etienne Tel : 04 77 93.31.87</p>	<p><b>Hôtel IBIS Budget Stade</b> 21, boulevard Pompidou 42000-Saint-Etienne Tel : 0 892 68.31.65</p>	<p><b>Hôtel IBIS Gare</b> 35, avenue Rochereau 42000-Saint-Etienne Tel : 04 77 37.90.90</p>
<p><b>Hôtel Astoria</b> 62, rue Henri Dechaud 42100-Saint-Etienne Tel :04.77.25.09.56</p>	<p><b>Hôtel Kyriad La Montat Saint-Etienne Centre</b> 77, rue Montaud 42000-Saint-Etienne Tel :04 77 21 12 21</p>	<p><b>Hôtel Formule 1</b> 114, rue des aciéries 42000-Saint-Etienne Tel :0.891.70.53.81</p>
<p><b>The original boutique actuel hôtel adhérent</b> 1, rue Garret 42160-Andrézieux-Bouthéon Tel :04.77.36.52.52</p>	<p><b>Hôtel de la Tour</b> Parc d'activité de la tour rue Robert Schuman 42500-Le Chambon-Feugerolles Tel :04.77.89.07.72</p>	<p><b>Hôtel de l'Avenue</b> 14, Avenue Saint Rambert 42160-Bonson Tel :06.80.28.53.74</p>
<p>Plus d'hôtels sur <a href="http://www.tourisme-st-etienne.com">http://www.tourisme-st-etienne.com</a></p>		



# NOTES





## COORDINATEUR ROUTE

**Alexandre FOUREZ**

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

# GRAND PRIX CYCLISTE ST-ETIENNE LOIRE

1<sup>ère</sup> manche de la coupe de France Nationale 1

Samedi 27 Mars 2021  
Stade Geoffroy Guichard

11h45 : DEPART

16h15 : ARRIVEE

+ d'infos : [www.ecsel-cyclisme.fr](http://www.ecsel-cyclisme.fr)

une organisation de



ville de  
**Saint-Etienne**  
L'expérience design

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**Crédit Mutuel**

